

Le CTPM est finalement réuni aujourd'hui sur la question des décrets concernant la formation des enseignants. Toutes les organisations ont exprimé leur désaccord de voir ces questions traitées avant la fin des réunions des groupes de travail et alors que la commission Marois Filâtre vient de commencer ses travaux.

De premiers votes ont eu lieu sur des amendements puis sur la globalité du texte. Voici les résultats des premiers votes sur des textes complets :

décret certifiés :

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU			9	
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			

décret agrégés :

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU			9	
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			

décret CPE :

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU			9	
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			

décret PLP :

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU		9		
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			

décret PEPS :

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU				9
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			

décret PE

	pour	contre	abstention	ne prend pas part au vote
FSU		9		
UNSA		5		
CGT		1		
SUD		1		
FO		1		
Sgen-CFDT		2		
CSEN			1	
Administration	20			